

BERTRIX Conseil communal

Traversée de Jéhonville : la justice décidera

Compte CPAS 2019,
travaux de la
traversée de
Jéhonville, stockage
des déchets
radioactifs au menu.

● **Yvon JUSSERET**

Sur la table du conseil jeudi soir, le dossier des travaux de la traversée de Jéhonville. En cause, une somme de 129 017, 18 € qui aurait été indûment facturée et payée par la Commune. La décision d'estimer en justice a été votée en conseil.

Le bourgmestre Mathieu Rossignol a longuement développé tout le « chemin » qui a conduit à cette décision. Cela concerne des travaux de carottage et de tranchées pour déplacement de câbles. « *Malgré de nombreuses réunions pour tenter une conciliation où Proximus n'a pas toujours été présent et suivant le conseil de nos avocats, nous avons bien dû nous résoudre à cet ultime recours vers la Justice* », souligne le bourgmestre. Entre les différentes parties concernées : la Commune, Proximus, l'auteur de projet et les entrepreneurs, jamais une unanimité n'a été trouvée pour le support de coût.

D'une manière plus technique, il s'est avéré que dix carottages sur les vingt étaient litigieux. Des contre-essais ont été demandés à un labo liégeois. Et là, il s'est avéré que les coordonnées GPS ne correspondaient pas à ce qui était demandé. En un mot comme en cent : pas d'accord possible entre les différents intervenants. Et le bourgmestre de conclure : « *Je mets en doute l'honnêteté des entrepreneurs. Ce n'est pas parce que cela concerne une commune qu'on peut se permettre de faire n'importe quoi. Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout pour récupérer cette somme que nous avons indûment payée* ». Donc,

tous les intervenants dans ce dossier seront cités en vue de fixer la responsabilité de chacun.

Unanimité pour le compte du CPAS

La directrice financière Christelle Jacques a détaillé les postes importants du compte 2019 du CPAS qui présente un résultat budgétaire et comptable de 268 479, 95 € au service ordinaire et 1 366, 45 € à l'extraordinaire.

Non aux déchets radioactifs

Suite à une motion initiée en commun par les groupes Écolo et Ensemble (minorité) et développée par

Jean-Pierre Graisse, à l'unanimité, le Conseil a décidé de refuser tout enfouissement de déchets radioactifs dans le sous-sol de la commune et d'en informer l'Ondraf dans le cadre de son enquête publique avant la date du 13 juin 2020.

Si les deux groupes minoritaires demandaient aussi la prolongation de l'enquête publique d'une période de six mois suite au Covid-19, le bourgmestre Mathieu Rossignol a signalé que cette demande sortait du cadre légal et ne serait pas ajoutée à cette motion que lui souhaiterait transformée en une décision. ■

FLORENVILLE Conseil communal

Stop à l'enquête de l'Ondraf

Action sociale,
politique culturelle et
enfouissement des
déchets nucléaires
au menu du premier
conseil déconfiné.

● **Olivier LEQUY**

La cafétéria du Centre sportif de Florenville, s'est transformée en salle du conseil. La conseillère Sylvie Théodore interpelle le collègue : « *Nous déplorons que notre groupe n'ait pas été associé à la distribution des masques Covid pour la population, tout comme le fait que durant toute cette période de confinement aucune information ne nous soit parvenue ainsi que l'absence dans l'ordre du jour d'un point évoquant les conséquences de la crise que nous vivons sur notre commune* ».

Bientôt un budget CPAS à 11 millions

Le budget du CPAS est depuis plusieurs années supérieur au budget com-

munal. « *À l'ordinaire, le budget s'équilibre à la somme de 10 820 111 €, soit 244 876 € de plus qu'en 2019* », explique la présidente Caroline Godfrin. Le budget est à l'équilibre grâce à une intervention communale de 1,7 million d'€. Le budget 2020 du CPAS est approuvé par 11 oui et 6 non.

Stop à l'enquête de l'Ondraf

Comme ses voisines, la commune de Florenville est inquiète suite à la révélation d'une enquête publique concernant l'hypothèse d'un enfouissement de déchets nucléaires en Gaume.

Camille Maîtrejean demande donc la signature d'une motion contre : « *On apprend cela via le Grand-Duché, c'est quand même un peu fort d'autant que les communes n'ont pas été mises au courant* ».

Ce que confirme le bourgmestre Jacques Gigot : « *Toujours rien de manière officielle, c'est extraordinaire !* »

M. Maîtrejean : « *Donc on a une ministre fédérale de*

l'énergie qui est parfaitement au courant mais ne dit rien aux communes. La même prévient quand même le ministre régional de l'énergie et la ministre régionale de l'environnement qui eux deux oublient aussi de mettre au courant les communes potentiellement concernées. Ça s'est sur la forme mais sur le fond : on parle

d'enfouissement des déchets radioactifs les plus dangereux. Le problème c'est qu'on est face à un organisme (l'Ondraf) qui est juge et partie, on n'a pas d'étude d'incidence et on ne nous propose aucune alternative. Dans le contexte actuel, comment pouvoir se prononcer sur une enquête publique de cette importance alors que la

population n'a pas accès à un dossier papier à la commune ? Ce n'est juste pas possible. C'est pourquoi nous demandons l'arrêt immédiat cette consultation. On ne veut pas d'un délai de six mois par exemple public parce que ce serait se donner bonne conscience. Qui sait où nous en serons dans six mois ? » ■

Quelle politique culturelle ?

À l'ordre du jour, cinq points à vocation culturelle concernant le Centre culturel, la Fête des artistes ou la bibliothèque. Sont évoqués des « aides services », comme l'intervention du personnel communal dans le cadre de certaines manifestations, le prêt de matériel, etc.

Ceci qui fait réagir Éric Gelhay (maj.) : « *Quelle politique culturelle voulons-nous à Florenville ? On ne fait pas de la culture avec des aides services. On fait de la politique culturelle avec du numérique, c'est extraordinaire mais c'est comme ça. Florenville a toujours été à la*

pointe avec nombre d'associations et de projets aboutis et nous sommes héritiers de cela. C'est pourquoi je demande au collège de continuer de réfléchir à une politique de soutien à ces ASBL qui sont parfois très fragiles surtout à travers ces moments que nous sommes en train de vivre et s'il le faut de montrer les dents. »

Et de mettre l'éclairage sur une situation interpellante : « *Comme le président de la Fête des artistes, je m'étonne non pas qu'un subside soit versé au Centre culturel, ce qui est tout à fait normal, mais il faut savoir que dans les actions du CC il y a un acte dédié au Festival des*

Contes de Chiny. Mais comment se fait-il que Chassepierre ne bénéficie pas de ce genre d'aide ni en coup de main, ni en valorisation ? On ne fait pas la Fête des artistes avec 5 000 € de subside annuel comme on ne fait pas le CC avec 20 000 €. »

Pour le conseiller il est temps de reconsidérer la chose culturelle « *si on veut rester à la pointe de l'activité culturelle, si on veut que Chassepierre reste le rendez-vous des arts de la rue sur notre territoire et la référence en la matière, si on veut que le CC retrouve son lustre d'il y a pas si longtemps, si on veut permettre l'émergence des talents* ». ■ **O. L.**